

Édito du Président Jean ETCHEPARE



Je ne reviendrai pas trop longtemps sur les résultats des régionales. On a assisté à un rééquilibrage des voix au sein de la majorité présidentielle de 2002 (ce qui est un bien pour les relations entre l'UMP et l'UDF) et à une certaine remise en question de «la pensée unique» du parti majoritaire avec la création de courants de sensibilités différentes (une défaite peut-être utile ?), mais aussi et surtout à une victoire de la gauche.

Celle-ci est incontestable; elle est à mon avis plus due à un vote sanction politique vis-à-vis de nos gouvernants, qu'à un programme régional «plus crédible» pour la région. Dès le début, la gauche a développé l'idée d'un vote sanction. Les sondages l'ont confortée dans ce sens avant les élections. La majorité présidentielle n'a pas jugé bon d'abonder vers cette orientation : La SANCTION EST LÀ.

Les réformes sont nécessaires et obligatoires. De la Sécu., à la retraite en passant par une solidarité sociale plus accrue. Les bases de ces systèmes datent de l'après-guerre; la conjoncture économique et les perspectives d'évolution de l'époque (déjà 50 ans) ont évolué. Il est nécessaire de les modifier; mais pour que ces modifications soient acceptées, il faut qu'elles soient expliquées, réexpliquées avec une certaine dose de concertation, afin qu'elles soient perçues par l'opinion comme équitables.

Soyons logiques, il me paraît impératif de tenir compte du 1^{er} tour de l'élection présidentielle pour pouvoir grâce aux résultats du 2^{ème} tour, gouverner avec plus de sérénité et répondre en cela à l'attente de tous. PLUS DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE EST NECESSAIRE.

Il en est de même à l'échelon communal.

Une plus large concertation sur les problèmes existants, une prévision plus approfondie de notre avenir de tous les jours dans les domaines aussi divers que ceux par exemple :

- des infrastructures routières : • voie de dégagement (déviation d'Eysines sans éclairage ni plot lumineux pour baliser la chaussée • pose de ralentisseurs rue du Collège Technique au Vigean (ralentisseurs qui limitent certes la vitesse automobile mais favorisent la vitesse des cycles du fait de leur conception).

- des infrastructures culturelles : • amélioration nécessaire de la salle du Vigean. Oui, mais à quel prix ? L'utilisation du domaine privé en particulier du Grand Caillou et du Centre Commercial du Vigean pour Parking... et bien d'autres.

Dans quelques jours les élections européennes. L'enjeu : l'Europe et rien d'autre. Le scrutin est important, il faut participer. A vous de choisir les candidats qui représentent le mieux les intérêts des français au Parlement Européen.

Le 1^{er} mai, 10 nouveaux pays sont entrés dans l'Union, soit 162 députés de plus.

On peut souvent regretter que notre avenir se décide à Bruxelles, mais aujourd'hui, les choses sont ainsi.

La diminution du nombre de nos représentants du fait de l'élargissement, donne encore plus d'importance au choix qui doit être fait. Plusieurs listes et donc plusieurs sensibilités différentes émanant toutes de la majorité présidentielle française, se présentent à vous.

Vous avez donc le choix, votez, mais VOTEZ en connaissance de cause, sans toutefois oublier que l'enjeu c'est l'EUROPE.

Jean ETCHEPARE

Relevons la tête

Avant toute chose permettez-moi de remercier toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur soutien et leur suffrage à la droite parlementaire qui s'est présentée unie au deuxième tour sous la conduite de Xavier DARCOS lors des élections régionales de mars dernier.

Les résultats n'ont pas été à la hauteur de nos espérances et nous avons sûrement mésestimé le désarroi et l'anxiété de nombreux de nos concitoyens face aux difficultés que traverse notre pays en ce moment. Cette défaite est une défaite collective, nous devons chacun l'assumer. Les Français ont besoin de se sentir protégés et désirent profondément que des réformes de fond soient adoptées, notre rôle étant de les expliquer.

Sachez bien que le message a été entendu par le gouvernement et que nous ne baisserons pas les bras pour relever la France. Il faut maintenant se tourner vers l'avenir et ne plus laisser place à la caricature à laquelle se livrent à grand renfort de démagogie nos adversaires de gauche.

Dans quelques jours une prochaine étape nous attend avec les élections européennes, il est temps de relever la tête. C'est une échéance déterminante pour la défense des intérêts de notre pays au sein de l'Union européenne, et qui demandera la mobilisation de tous.

Pour notre grande région électorale la tête de liste de la formation UMP que je représente, sera Alain LAMASSOURE, député sortant, ancien ministre, derrière lui il s'agira de promouvoir notre vision de l'Europe.

Parmi les grands thèmes qui seront abordés, notre mouvement s'est clairement positionné sur deux d'entre eux, d'une part nous nous sommes prononcés contre l'entrée de la TURQUIE dans l'union et d'autre part nous souhaitons qu'un référendum soit organisé pour l'adoption de la future constitution que nous défendrons.

Nicolas Florian, Secrétaire départemental de l'UMP



«Budget Municipal : ou LA VERITÉ SI JE MENS»

L'opposition a voté contre le budget 2004. Pourquoi ?

Un budget non maîtrisé, un endettement déguisé et croissant, des taux d'imposition constamment trop élevés et une cagnotte qui explose

Un budget non maîtrisé

Malgré notre proposition sans cesse réitérée, la majorité municipale à la différence de nombreuses autres communes de la CUB, ne présente toujours pas dès la fin de l'année, à l'assemblée communale, son projet de budget primitif. Elle préfère attendre le dernier jour du mois de mars de l'année suivante, car ici en matière budgétaire, on navigue encore à vue !

Mais dans un feuillet daté d'octobre 2003, qui se prétend populaire, bien que parcimonieusement distribué dans les boîtes à lettres eysinaises, ils tentent de mettre en doute notre capacité à analyser leur budget, nous réduisant à un simple objet: une calculatrice !

Qui d'après vous pratique la diffamation ?

Et en plus ils vous mentent !

Au budget 2004, en investissement, 5,77 M€ de dépenses ont été votées mais oh ! miracle, dans le Mag'Eysines N° 61 d'avril 2004, dont les lecteurs sont plus nombreux que ceux du budget, elles enflent tout à coup et se transforment, dès la page 12, en 7,5M€. C'est une erreur diriez-vous. Mais non, vous avez bien lu, puisque la majorité municipale nous ressort à la page 22 le même montant pour mieux nous faire gober sa soi-disant politique d'équipement dynamique. Le «populaire» d'avril 2004 persiste dans cette désinformation, sans toutefois la signer.

Le syndrome qui a frappé la petite grenouille, dans la fable de Jean de la Fontaine nous menacerait-il à Eysines ?

Un endettement déguisé

La majorité municipale, nous accuse de ne pas voter son budget.

N'étant pas impliquée dans son élaboration, il est surprenant qu'il faille nous rappeler que l'opposition dans

ces conditions, n'a pas pour mission d'approuver le budget présenté par la majorité municipale.

L'instruction M14, au tome 2 chapitre 2, exige une décision individuelle de vote pour l'attribution des subventions, mais à Eysines les subventions sont votées en un seul bloc. C'est à prendre ou à laisser. Nous



avons laissé. D'autant que pour certaines associations les subventions servent strictement à payer les annuités d'emprunts qu'aurait dû contracter la commune. Joli tour de passe-passe pour dissimuler une partie de la dette communale !

Les taux d'imposition constamment trop élevés

Pour justifier leur prétendue «bonne gestion», ils s'appuient sur des taux qui n'auraient pas varié depuis 8 ans, Monsieur le Maire rajoutant qu'Eysines est parmi les communes les moins imposées de la CUB (SO 17.02.04).

La réalité est évidemment tout autre.

Regardez donc l'évolution de vos impôts et essayez de comparer les prestations avec celles des communes voisines de même importance, en vous connectant par exemple sur le site internet des mairies. Peine perdue, à Eysines il n'existe toujours pas.

Non Monsieur le Maire, Eysines n'est pas classée en tête des communes les moins imposées de la CUB, mais seulement au beau milieu du peloton de ces 27 communes. Elle est par exemple beaucoup plus fortement taxée que Blanquefort où les taux

sont nettement moindres: taxe d'habitation moins 17,45 %; taxe foncière moins 22,4 %.

Eysines doit, si elle désire réellement faire partie des communes les moins imposées de la CUB, réduire ses taux, sans attendre de se voir, un jour peut-être, rattrapée.

L'explosion de la cagnotte

La pose fiscale est donc une nécessité, d'autant plus que avec un budget toujours surgonflé (moins de 80 % des dépenses budgétées ont été effectivement réalisées en moyenne sur 2000, 2001 et 2002) et des taux constamment trop élevés, il s'est formé fin 2003 un nouvel excédent, «une cagnotte» de 2,53 M€ (16,63 MF), équivalente à presque la moitié des charges de personnel, et qui bat tous les records.

Exploit peu glorieux, car ce matelas financier est stérile. Pour se justifier, le premier adjoint se plaît à déclarer qu'en 1977 (et pourquoi pas remonter à Mathusalem) la commune était en cessation de paiement. Il a triplement tort car primo le compte administratif de l'époque prouve le contraire, secundo jamais la municipalité précédente n'a osé prélever prématurément dans la poche du contribuable eysinais des impôts dont elle n'aurait su quoi faire, et tertio, cette situation aujourd'hui est pénalisante, car en privant inutilement de ressources les contribuables elle freine un des principaux moteurs de la croissance à savoir la consommation.

Un endettement croissant

Malgré cela il est paradoxal de voir que la municipalité pour financer ses propres investissements, (et pas ceux réalisés par la CUB qu'elle porte pourtant trop facilement à son bilan) a fait le choix du réendettement. Eysines emprunte plus qu'elle ne rembourse en capital, depuis l'exercice 2003.

Cette autosatisfaction débridée, doit être corrigée, sinon le prochain budget sera cette fois comme la vérité si je mens II.

Philippe CAZEAU

06 62 06 48 26

philippe.cazeau@wanadoo.fr

CHERCHEURS DE CONTENTIEUX OU ÉPRIS DE LIBERTÉ ? JE VOUS LE DEMANDE...



La majorité municipale nous présente tantôt comme des empêcheurs de tourner en rond, tantôt comme des chercheurs de contentieux. Or, nous ne sommes ni l'un, ni l'autre. Contrairement à leurs allégations, il n'a jamais été question pour nous, élus de l'opposition municipale à Eysines, d'entraver de quelque manière que ce soit le développement de notre commune, ni d'en freiner les projets.

Bien au contraire, nous voulons ce qu'il y a de mieux pour celle-ci mais dans le respect absolu de la transparence et des règles démocratiques.

Par conséquent, permettez-moi de ne pas laisser dire que les élus de l'opposition municipale à Eysines ont une piètre conscience de la mission qui leur a été confiée par les électeurs. Nous n'oublions jamais que nous sommes au service des eysinaises et des eysinais.

A dessein, nous exerçons notre mandat en notre âme et conscience et dans un constant souci du respect de l'intérêt général. Cependant nous refusons de cautionner des pratiques contraires aux lois et règlements de la République.

Dernier exemple en date, la passation du marché public d'aménagement de la rue Parmentier pour lequel les délais de convocation de la commission d'appel d'offres (émancipation directe du conseil municipal) n'ayant pas été respectés;

les services du contrôle de légalité de la Préfecture, ont demandé à Monsieur le Maire, d'annuler le marché.

On nous reproche également de «refuser de voter en faveur des subventions versées aux associations». Il s'agit là d'une interprétation trompeuse de nos interventions en conseil municipal. En effet, une délibération du 30 mars 2004 prévoit «qu'une convention d'objectifs sera passée avec toutes les associations ou organismes bénéficiaires d'une subvention égale ou supérieure à 1 525 € alors même que le seuil réglementaire est de 23 000 €». Vous comprendrez donc que nous ne puissions qu'être contre; la municipalité ne pouvant instaurer des règles plus contraignantes que les textes en vigueur ne les prévoit. Voter pour cette délibération serait alors revenu à accepter une irrégularité et surtout à léser les associations.

Quant à nos prétendues «gesticulations verbales qui frisent constamment la diffamation» (voir Mag'Eysines n° 61); permettez-moi de m'étonner que cela soit possible dans notre bonne ville. En effet, la chasse aux sorcières permanente assortie de la censure qui s'exerce à notre égard devraient laisser peu de place à ce genre de comportement.

Bref, vous l'aurez compris notre but est moins de gêner le bon déroulement des dossiers que de faire en sorte que les règles soient respectées afin de garantir au mieux les droits de nos concitoyens.

Sandrine PELETAN

05 56 28 12 28 / 06 73 96 20 68

s.peletan@voila.fr

FINANCES – SPORT ANIMATION – OMS – CEPAJ – MARCHÉS PUBLICS

ENFIN DES NOUVELLES



Lors du Conseil Municipal du 13 février dernier, j'avais fait une demande écrite auprès de Monsieur le Maire, pour la création d'une place de stationnement réservée aux personnes handicapées, à proximité de la poste du centre bourg, rue du capitaine Guiraud, car il me paraissait anormal qu'aucun emplacement n'ait été prévu devant cet édifice public, et ce depuis des années.

D'après mes informations, une parcelle appartenant à la Poste, juste à l'entrée, serait disponible pour cette création. La Mairie prendrait à sa charge la signalétique (bandes blanches, panneau) ; mais reste une interrogation : Qui prendra en charge l'enrobé ?

Le tout ramené à une question de financement...

Pendant que nos administrateurs sont en pourparler, nos concitoyens handicapés se doivent d'attendre la résolution de cette charge financière.

C'est triste quand l'on sait que l'année 2004 est justement «l'année des personnes handicapées»...

Si toutefois ces négociations devaient s'éterniser, notre Association pourrait ouvrir une souscription municipale en faisant appel à la générosité des Eysinais, afin de financer cet enrobé.

Par ailleurs, je suis surpris de lire dans le dernier magazine municipal, dans l'espace d'expression politique, les

contrevérités de la majorité de gauche plurielle, au sujet du comportement de l'opposition dont je fais partie.

Comme je l'ai fait remarquer à Monsieur le Maire à la fin du Conseil Municipal du 30 mars dernier, l'opposition a voté 18 points de l'ordre du jour sur 26 ; Si la majorité appelle cela de l'obstruction, peut-être devrait-on lui offrir un nouveau dictionnaire afin qu'elle en vérifie la définition exacte...

D'autre part, la municipalité devrait peut-être se renseigner avant d'affirmer que «nulle part ailleurs, que ce soit à la CUB, au Département ou à la Région, les élus d'opposition n'agissent de la sorte». «Chacun sait travailler en bonne intelligence».

Peut-être se réfère-t-elle à notre commune voisine de Bruges, menée par M. Bernard Seurot Maire UMP, où la compagne de M. le Maire d'Eysines, est elle même conseillère municipale de gauche, donc dans l'opposition.

Doit-on leur rappeler qu'en «bonne intelligence» elle vote contre le budget, mais également contre l'attribution d'une subvention au profit de l'association LUDOTHEQUE, travaillant avec l'ADAPEI, et ayant pour but l'intégration des personnes handicapées, et notamment des enfants ! (cf. : documents consultables en Mairie de Bruges).

Notre Municipalité verrait-elle mieux la paille dans l'œil de son voisin que la poutre dans le sien ? Ou la «bonne intelligence» aurait-elle aux yeux de la gauche, un sens différent, selon que l'on soit dans la majorité ou l'opposition ?

Johnny CARON, 06.81.26.50.37

ÉDUCATION – ACTIVITÉS PERI et POST SCOLAIRES – ENVIRONNEMENT – TRAVAUX COMMUNAUX – ACAE

DROIT DE RÉPONSE



La majorité municipale nous reproche dans ses différentes publications, de ne pas être une force de proposition, «de refuser de voter pour la réalisation d'équipements que demandent les eysinais».

Nous nous abstenons, lorsqu'on nous propose d'approuver des délibérations imprécises ou incomplètes, comme un «local à usage associatif et l'abandon d'un dépôt de matériel sur

la plaine des Sports du Pinsan» et que l'on apprend que des «opportunités foncières sont apparues» sans autres précisions... De même au sujet de la restructuration de la salle du Vigean, parce que le projet est démentiel par son coût, plus de 2 M d'euros, et toujours sans place de parking supplémentaire, 78 pour 882 places assises, ou plus de 1000 spectateurs debout, quelque part nous pensons aux riverains, le bruit des portières qui claquent et les voitures qui démarrent nuitamment, après le spectacle, ne sont guère reposants.

Dans Le LIEN de janvier 2004, nous avons proposé le projet d'une maison de retraite médicalisée, celui-ci va voir le jour sur le terrain du golf d'approche à Migron où après 10 ans d'inactivité et d'abandon, les locaux du CLUB

HOUSE sont totalement dégradés. Cette triste opération nous aura coûté 2 M de Francs, perte sèche pour la municipalité - à cause des emprunts garantis et suite à la déconfiture du gérant -. La municipalité va vendre, maintenant 9000 m² de terrain, pour faire réaliser le projet de maison de retraite médicalisée, autrement dit, on vend les bijoux de famille...

Sans parler du plateau de CARES, zone de protection des sources, pourtant essentielle au vu de l'enquête publique, où la municipalité projette d'installer une zone d'habitat adaptée.

A propos de la déviation d'Eysines, les riverains apprécient tous, la baisse des nuisances sonores sur l'avenue du Médoc, aussi nous pouvons remercier Monsieur le Président de la CUB pour sa participation à cette réalisation longtemps freinée par la majorité socialiste.

Voilà pourquoi (pour la majorité municipale), les élus d'opposition sont «lassants», ont des «gesticulations verbales qui frisent constamment la diffamation», soi-disant pour «ralentir les réalisations».

A vous de juger !...

Joëlle COULON

06 80 67 22 48 / 05 56 28 98 70

joelle.coulon@free.fr

AFFAIRES SOCIALES – PERSONNES AGÉES – CULTURE ET JEUNESSE – CEPAJ – CEAC

Permanence de nos élus

Nos élus tiennent régulièrement une permanence à l'Hôtel de Ville, le 3^{ème} Samedi de chaque mois entre 10 h et 12 h ; ils sont à votre disposition pour toute information de votre part et à l'écoute de vos problèmes.

DESINFORMATION

Quelques jours après les élections régionales de mars 2004 un incident, certes regrettable a marqué la séance du conseil municipal de la commune de Bruges. Monsieur le Maire ayant traité de «con» (*sic*) un conseiller d'opposition, beaucoup s'en sont émus et la presse régionale s'en est faite largement l'écho.

Le même incident s'est produit lors du conseil municipal du 27 septembre 2002, où l'adjoint au sport a traité de «connard» (*sic*) un conseiller d'opposition. Là rien ! Silence assourdissant.

Il est difficile de comprendre dans ce cas d'espèce, pourquoi l'on accable les uns et que par ailleurs, l'on soit complaisant avec les autres.

Où est l'équité et l'objectivité dans le traitement de l'information ? L'indépendance déontologique du journaliste est mise en cause, s'il y a censure ou rétention de cette même information.

Se dirige-t-on vers un totalitarisme médiatique qui ne rentre pas dans certains critères idéologiques de pensées politiquement correctes ?

En tant que citoyen de la commune et pour avoir assisté à plusieurs séances publiques, j'attends avec curiosité, le jour où un compte rendu, du conseil municipal, ne sera ni édulcoré ni tronqué et relatera, sans *a priori*, les interventions des conseillers de l'opposition municipale.

Pour terminer et pour ne pas imiter ceux qui ne signent pas par ailleurs leurs déclarations épistolaires, je signerai donc ce billet d'humeur.

Jean Claude Caudéran, *Le Vigean*



SI VOUS PARTAGEZ NOS IDÉES, OU SI TOUT SIMPLEMENT VOUS SOUHAITEZ DIALOGUER AVEC NOUS, COMPLÉTEZ CE BULLETIN ET RETOURNEZ-LE SOIT AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION 12, RUE EUGÈNE DELACROIX 33320 EYSINES, SOIT AUPRÈS DE VOTRE DÉLÉGUÉ.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

PROFESSION (facultatif) :

TÉLÉPHONE : Heures :